

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

**CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue le mardi 23 février 2016 à 19 h 30, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

**PRÉSENCES**

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Émilie Caron, Sandra East, Paule Fortier, Karine Laramée, Marie-Hélène St-Georges, Lola St-Pierre, MM. Denis Chabot, Antonio Ciarciaglino, tous commissaires, ainsi que Mmes Danielle Boissonneault, Diane Cyr et Manon Fleury, commissaires-parents.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Nathalie Joannette, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Jean-François Lebeau, dir. gén. adj., Dominique Robert, dir. gén. adj., Mmes Line Desgroseilliers, dir. serv. tech. inf., Anne-Lise Gravel, dir. serv. form. gén. jeunes, MM. Sylvain Bruneau, dir. serv. form. ad. et prof., Roch-André Malo, dir. serv. org. scol., Denis Riopel, dir. serv. ress. mat., Daniel Trempe, dir. serv. ress. fin., Mmes Michèle Charest, dir. adj. serv. form. gén. jeunes, Anik Gagnon, dir. adj. serv. aff. corp. et comm., Isabelle Guay, dir. adj. serv. org. scol., Chantal Major, dir. adj. serv. ress. fin., M. François Grégoire, dir. adj. serv. ress. hum. et Mme Nancy Sénécal, coord. serv. ress. hum.

Mmes Danielle Laramée et Karine Lefrançois ont prévenu de leur absence.

**OUVERTURE**

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

Il est 19 h 30.

**SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION : PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2014-2015**

Conformément à l'article 220.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, le rapport annuel est présenté à la population. La présidente, Mme Paule Fortier, accompagnée d'invités, fait la revue des principaux éléments contenus au rapport annuel 2014-2015. Le rapport annuel 2014-2015 de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles est versé au répertoire des présentes sous la cote 838.

Il est 19 h 50.

**PROCÈS-VERBAL**

Résolution n° CC-160223-4424

Il est proposé par Mme Sandra East

*D'ADOPTER* tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 janvier 2015.

## Adopté

### QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Joëlle Breault, accompagnée de Madame Valérie Dubois, interpelle le conseil des commissaires concernant leur démarche pour la mise en place d'une école alternative dans l'ouest du territoire de la CSSMI. Elles demandent que la commission d'étude éducative se penche à nouveau sur cette demande.

La présidente, Mme Paule Fortier, indique que cette demande sera transmise à la commission d'étude éducative et que Mmes Joëlle Breault et Valérie Dubois seront informées de la décision.

Madame Sylvie Legault interpelle les membres du conseil des commissaires concernant les séances du comité exécutif. Elle questionne le caractère non public des séances du comité exécutif.

À la demande de la présidente, M<sup>e</sup> Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général, explique l'encadrement prévu aux Règles de régie interne et procédures d'assemblée du comité exécutif (SIP-05) et à la *Loi sur l'instruction publique*, à savoir que les séances du comité exécutif ne sont pas publiques.

Monsieur Éric Lacombe, président du comité de parents, félicite la CSSMI pour la présentation de son rapport annuel et remercie la Commission scolaire pour sa contribution au Gala reconnaissance de l'action bénévole.

### ORDRE DU JOUR

Résolution n° CC-160223-4425

Il est proposé par Mme Karine Laramée

*D'ADOPTER* tel quel le projet d'ordre du jour, lequel comprend les sujets suivants en plus des points statutaires :

2. Séance publique d'information : présentation du rapport annuel 2014-2015 suivant l'article 220.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;
- 3.2. Suivi;
6. Recommandations de la commission d'étude éducative :
  - 6.1 Calendrier scolaire 2016-2017 de la formation en milieu carcéral – Adoption aux fins de consultation;
  - 6.2 Demande de renouvellement des approbations requises concernant l'établissement des écoles Terre des jeunes, Val-des-Ormes et Cœur à cœur, l'Alternative aux fins d'un projet particulier – Adoption;
7. Recommandations de la commission d'étude administrative :
  - 7.1 Politique du transport scolaire (TR-01) – Adoption;
  - 7.2 OOPC pour les années scolaires 2015-2016 à 2017-2018 (an 2 du cadre triennal) – Cueillette d'information;
  - 7.3 Politique pour prévenir et contrer la discrimination, le harcèlement et la violence au travail (RH-18) – Adoption;
  - 7.4 Politique des frais exigés des parents et des usagers - grille-tarifaire 2016-2017 – Adoption;
  - 7.5 Construction d'une nouvelle école primaire à Saint-Eustache – Appel d'offres – Adoption;
  - 7.6 Construction d'un centre commun de formation professionnelle CSSMI-CSSWL à Saint-Eustache – Appel d'offres – Adoption;
  - 7.7 Construction d'école et de centre – Ville de Saint-Eustache – Adoption; (*huis clos*)
8. Adjudication de contrat de location de photocopieurs multifonctions – Adoption;

9. Assurances générales de la CSSMI – Appel d’offres – Adoption;
10. Fédération des commissions scolaires du Québec – Adoption;
- 11.1. Compte rendu de la commission d’étude éducative du 1<sup>er</sup> décembre 2015 et projet de compte rendu de la commission d’étude éducative du 2 février 2016;
- 11.2. Compte rendu de la commission d’étude administrative du 19 janvier 2016;
- 11.3. Compte rendu du comité consultatif de transport du 14 octobre 2015;
- 12.2.1. Rapport du comité de parents du 4 février 2016;
- 12.4.1. Nouveaux établissements;
13. Varia;

*DE PERMETTRE* à la présidente d’intervertir l’ordre des sujets, selon son bon jugement.

### **Adopté**

#### **CALENDRIER SCOLAIRE 2016-2017 DE LA FORMATION EN MILIEU CARCÉRAL – CONSULTATION**

Résolution n° CC-160223-4426

*ATTENDU* que l’article 252 de la *Loi sur l’instruction publique* stipule que la Commission scolaire établit le calendrier scolaire des services en milieu carcéral en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

*ATTENDU* que l’article 254 de cette même loi stipule que le calendrier scolaire est objet de consultation auprès des enseignants;

*ATTENDU* le résultat des discussions tenues avec le Service correctionnel du Canada, le ministère de l’Éducation, de l’Enseignement supérieur et de la Recherche et les directions des pénitenciers;

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

*ATTENDU* la recommandation de la commission d’étude éducative;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

*D’ADOPTER*, aux fins de consultation auprès du comité consultatif au développement pédagogique et à l’organisation scolaire des secteurs de la formation professionnelle et de la formation générale adulte (CCDPOS), le projet de calendrier scolaire 2016-2017 pour la formation en milieu carcéral;

*DE DEMANDER* le retour des avis pour le 15 avril 2016;

*DE VERSER* les documents pertinents au répertoire des présentes sous la cote 838A.

### **Adopté**

#### **DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DES APPROBATIONS REQUISES CONCERNANT L’ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES TERRE DES JEUNES, VAL-DES-ORMES ET CŒUR À CŒUR, L’ALTERNATIVE AUX FINS D’UN PROJET PARTICULIER**

Résolution n° CC-160223-4427

*ATTENDU* que la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles a fait reconnaître par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche les écoles primaires Terre des jeunes, Val-des-Ormes et Cœur à cœur, l'Alternative à titre d'école aux fins d'un projet particulier, conformément à l'article 240 de la *Loi sur l'instruction publique*;

*ATTENDU* qu'il y a lieu de reconduire ces demandes;

*ATTENDU* les résolutions des conseils d'établissement des écoles primaires Terre des jeunes, Val-des-Ormes et Cœur à cœur, l'Alternative demandant la reconnaissance de ces écoles à titre d'école aux fins d'un projet particulier;

*ATTENDU* l'appui à ces demandes par le comité de parents et le Syndicat de l'enseignement des Basses-Laurentides;

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

*ATTENDU* la recommandation de la commission d'étude éducative;

Il est proposé par Mme Marie-Hélène St-Georges

*DE DEMANDER* au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur d'établir les écoles primaires Terre des jeunes, Val-des-Ormes et Cœur à cœur, l'Alternative aux fins d'un projet particulier pour une période d'au moins trois ans;

*DE VERSER* les documents pertinents au répertoire des présentes sous la cote 839.

**Adopté**

## **POLITIQUE DU TRANSPORT SCOLAIRE (TR-01) – ADOPTION**

Résolution n° CC-160223-4428

*ATTENDU* qu'en vertu de l'article 291 de la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire peut organiser le transport scolaire pour les élèves de son territoire;

*ATTENDU* la consultation faite auprès des conseils d'établissement, du comité de parents et du comité consultatif des services aux élèves HDAA sur la révision de la Politique du transport scolaire (TR-01) (rés. n° CC-151208-4405);

*ATTENDU* l'établissement des principes pour l'élaboration des horaires de transport;

*ATTENDU* les avis reçus et les modifications proposées;

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

*ATTENDU* la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

*D'ADOPTER* la Politique du transport scolaire (TR-01) telle que modifiée;

*DE VERSER* ladite politique au répertoire des présentes sous la cote 840.

**Adopté**

**ORIENTATIONS, OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES ALLOCATIONS ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS ET POUR LA DÉTERMINATION DES BESOINS DE LA COMMISSION SCOLAIRE POUR LES ANNÉES SCOLAIRES 2015-2016 À 2017-2018 – AN 2 DU CADRE TRIENNAL**

Résolution n° CC-160223-4429

*ATTENDU* que les orientations, objectifs, principes et critères de répartition des allocations entre les établissements et pour la détermination des besoins de la Commission scolaire ont été dûment adoptés pour les années 2015-2016 à 2017-2018 (rés. n° CC-150428-4265);

*ATTENDU* qu'aucun changement dans la situation de la Commission scolaire ne pourrait être de nature à rendre inexacts ou inactuels les orientations, objectifs, principes et critères de répartition de ce cadre triennal;

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

*ATTENDU* la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

*D'INVITER* le comité de parents et les conseils d'établissement à soumettre leurs commentaires et suggestions sur les orientations, objectifs, principes et critères de répartition des allocations, lesquels pourraient être pris en considération à l'intérieur du cadre triennal actuel 2015-2018 ou du suivant 2018-2021;

*DE VERSER* lesdits documents au répertoire des présentes sous la cote 841.

**Adopté**

**POLITIQUE POUR PRÉVENIR ET CONTRER LA DISCRIMINATION, LE HARCÈLEMENT ET LA VIOLENCE AU TRAVAIL (RH-18)**

Résolution n° CC-160223-4430

*ATTENDU* que, après plusieurs années de mise en application, la Commission scolaire souhaite réviser sa Politique pour prévenir la discrimination, le harcèlement et la violence au travail (RH-18);

*ATTENDU* la consultation effectuée auprès des syndicats et associations concernées (rés. n° CC-151027-4374);

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

*ATTENDU* la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Karine Laramée

*D'ADOPTER* la Politique pour prévenir et contrer la discrimination, le harcèlement et la violence au travail (RH-18);

*DE VERSER* ladite Politique pour prévenir et contrer la discrimination, le harcèlement et la violence au travail (RH-18) au répertoire des présentes sous la cote 842.

**Adopté**

**POLITIQUE DES FRAIS EXIGÉS DES PARENTS ET DES USAGERS – GRILLE TARIFAIRE 2016-2017**

Résolution n° CC-160223-4431

*ATTENDU* la Politique des frais exigés des parents et des usagers (FGJ-08);

*ATTENDU* les responsabilités de la Commission scolaire en ce qui concerne l'annexe 2 (grille tarifaire);

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

*ATTENDU* la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

*D'APPROUVER* la grille tarifaire pour l'année scolaire 2016-2017;

*DE VERSER* ledit document au répertoire des présentes sous la cote 843.

**Adopté**

**CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE À SAINT-EUSTACHE –  
APPEL D'OFFRES**

Résolution n° CC-160223-4432

*ATTENDU* l'autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du 7 août 2014 de réaliser le projet de construction d'une nouvelle école primaire à Saint-Eustache;

*ATTENDU* que la Commission scolaire doit procéder à un appel d'offres public pour la construction d'une nouvelle école primaire à Saint-Eustache;

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

*ATTENDU* la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

*D'AUTORISER* la Direction générale à procéder à un appel d'offres public pour la construction d'une nouvelle école primaire à Saint-Eustache, sur la base des plans et devis préparés par les professionnels.

**Adopté**

**CONSTRUCTION D'UN CENTRE COMMUN DE FORMATION  
PROFESSIONNELLE CSSMI-CSSWL – APPEL D'OFFRES**

Résolution n° CC-160223-4433

*ATTENDU* l'autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du 26 juin 2013 de réaliser le projet de construction d'un Centre commun de formation professionnelle CSSMI-CSSWL à Saint-Eustache;

*ATTENDU* que la Commission scolaire doit procéder à un appel d'offres public pour la construction d'un Centre commun de formation professionnelle CSSMI-CSSWL à Saint-Eustache;

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

*ATTENDU* la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Sandra East

*D'AUTORISER* la Direction générale à procéder à un appel d'offres public pour la construction d'un Centre commun de formation professionnelle CSSMI-CSSWL à Saint-Eustache, sur la base des plans et devis préparés par les professionnels.

**Adopté**

M. Denis Chabot quitte temporairement son siège.

Il est 20 h 35.

**HUIS CLOS**

**CONSTRUCTION D'ÉCOLE ET DE CENTRE – VILLE DE SAINT-EUSTACHE**

Résolution n° CC-160223-4434

Il est proposé par M. Antonio Ciarciaglino

*DE SIÉGER* temporairement à huis clos.

**Adopté**

Il est 20 h 35.

**SÉANCE PUBLIQUE**

Résolution n° CC-160223-4435

Il est proposé par Mme Émilie Caron

*DE SIÉGER* en séance publique.

**Adopté**

Il est 20 h 55.

**CONSTRUCTION D'ÉCOLE ET DE CENTRE – VILLE DE SAINT-EUSTACHE**

Résolution n° CC-160223-4436

*ATTENDU* l'autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du 7 août 2014 de réaliser le projet de construction d'une nouvelle école primaire à Saint-Eustache;

*ATTENDU* l'autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du 26 juin 2013 de réaliser le projet de construction d'un Centre commun de formation professionnelle CSSMI-CSSWL;

*ATTENDU* que dans le cadre des projets de construction d'un Centre commun de formation professionnelle CSSMI-CSSWL et de la construction d'une nouvelle école primaire à Saint-Eustache, la Ville de Saint-Eustache exige des coûts très élevés concernant les permis de construction et les aménagements paysagers;

*ATTENDU* que la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI) a récemment construit plusieurs écoles primaires sur le territoire d'autres villes et qu'aucune d'entre elles n'exigeait de tels coûts;

*ATTENDU* que ces coûts demandés par la Ville de Saint-Eustache pour ces projets sont beaucoup plus élevés que ceux demandés par toutes les autres villes et municipalités du territoire de la CSSMI;

*ATTENDU* que la CSSMI construira ces bâtiments publics destinés principalement au service de la population de Saint-Eustache;

*ATTENDU* que ces coûts risquent d'avoir un impact sur les services à être rendus aux élèves de la CSSMI;

Il est proposé par Mme Karine Laramée

*DE DONNER* mandat à la présidente de faire les représentations nécessaires auprès de la Ville de Saint-Eustache.

**Adopté**

M. Denis Chabot occupe son siège à 20 h 55.

### **ADJUDICATION DE CONTRAT DE LOCATION DE PHOTOCOPIEURS MULTIFONCTIONS**

Résolution n° CC-160223-4437

*ATTENDU* la volonté de la Commission scolaire de poursuivre l'optimisation de ses processus et équipements d'impression;

*ATTENDU* la collecte des besoins en photocopieurs multifonctions effectuée auprès des établissements et des services;

*ATTENDU* le respect de la Politique d'approvisionnement de biens et de services (RM-01);

*ATTENDU* l'appel d'offres public #190A01549 pour la location de photocopieurs multifonctions;

*ATTENDU* que la durée du contrat est de cinq (5) ans et que sa valeur estimée est d'environ 300 000 \$;

*ATTENDU* que cet appel d'offres comporte une évaluation qualitative des soumissions;

*ATTENDU* que le comité de sélection nommé par le conseil des commissaires (rés. n° CC-160126-4416) a procédé à l'évaluation des offres;

*ATTENDU* la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Sandra East

*D'ADJUGER* le contrat pour la location de photocopieurs multifonctions à Xerox Canada Ltée, conformément à l'appel d'offres public #190AO1549, pour une somme estimée à environ 300 000 \$, toutes taxes incluses, à titre de soumissionnaire conforme ayant le prix ajusté le plus bas;

*D'AUTORISER* la présidente et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes.

**Adopté**

### **ASSURANCES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES – APPEL D'OFFRES**

Résolution n° CC-160223-4438

*ATTENDU* que le contrat d'assurance de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI) avec Aon Parizeau Inc. arrive à échéance le 30 juin 2016;

*ATTENDU* le regroupement d'assurance qui existe depuis 3 ans entre la Commission scolaire de Laval et la CSSMI;

*ATTENDU* les économies réalisées par la CSSMI depuis la création de ce regroupement;

*ATTENDU* la volonté de la CSSMI d'agir à titre de mandataire afin de procéder à l'appel d'offres public regroupé pour le renouvellement du portefeuille d'assurances générales de la Commission scolaire de Laval et de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

*ATTENDU* l'accord de la Commission scolaire de Laval que la CSSMI soit désignée pour lancer l'appel d'offres regroupé, en son nom et au nom de la CSSMI, pour le renouvellement du portefeuille d'assurances générales;

*ATTENDU* que la démarche réalisée par la CSSMI est conforme à la *Loi sur les contrats des organismes publics* et à la Politique d'approvisionnement de biens et de services (RM-01);

*ATTENDU* la valeur estimée du contrat à être conclu;

*ATTENDU* que la durée du contrat sera de un (1) an, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 20 juin 2017, avec deux (2) options de renouvellement annuel;

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

*D'AUTORISER* la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles à agir en tant que mandataire pour l'appel d'offres regroupé du portefeuille d'assurances générales de la Commission scolaire de Laval et de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

*D'AUTORISER* le directeur général à signer tous les documents afférents et à procéder aux représentations requises, le cas échéant, afin de donner effet aux présentes.

**Adopté**

**HUIS CLOS**  
**FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**  
Résolution n° CC-160223-4439

Il est proposé par M. Denis Chabot

*DE SIÉGER* temporairement à huis clos.

**Adopté**

Il est 21 h 15.

**SÉANCE PUBLIQUE**  
Résolution n° CC-160223-4440

Il est proposé par Mme Karine Laramée

*DE SIÉGER* en séance publique.

**Adopté**

Il est 22 h.

Mme Danielle Boissonneault quitte son siège à 22 h.

**HUIS CLOS**

**FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**

Résolution n° CC-160223-4441

Il est proposé par Mme Manon Fleury

*DE SIÉGER* temporairement à huis clos.

**Adopté**

Il est 22 h 5.

**SÉANCE PUBLIQUE**

Résolution n° CC-160223-4442

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

*DE SIÉGER* en séance publique.

**Adopté**

Il est 22 h 10.

Mme Danielle Boissonneault occupe son siège à 22 h 10.

Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Émilie Caron, Sandra East, Karine Laramée, Marie-Hélène St-Georges, Lola St-Pierre, MM. Denis Chabot, Antonio Ciarciaglino, Mmes Danielle Boissonneault et Diane Cyr quittent leur siège à 22 h 10.

**SUSPENSION DE LA SÉANCE**

Conformément à l'article 3.3 des Règles de régie interne et procédures d'assemblée du conseil des commissaires (SIP-02), la présidente, Mme Paule Fortier, suspend la séance du conseil des commissaires après avoir constaté la perte de quorum.

Il est 22 h 10.

Mme Manon Fleury quitte son siège à 22 h 15.

Il est 22 h 40.

## **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Conformément à l'article 3.3 des Règles de régie interne et procédures d'assemblée du conseil des commissaires (SIP-02), le quorum n'étant toujours pas atteint au terme du délai de trente (30) minutes, la séance est automatiquement levée.

Il est 22 h 40.

Paule Fortier, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général